

[Data] Budget, postes, salaires... comment évoluent les services communication depuis 2005 (Arces)

Paris - Publié le jeudi 29 juin 2017 à 14 h 47 - Actualité n° 96632

Le budget moyen des services de communication des établissements d'enseignement supérieur varie de 141 k€ en 2007 (montant le plus bas) à 218 k€ en 2015 (montant le plus haut), et s'établit en 2017, à 199 k€ en moyenne, soit une baisse de 19 k€ par rapport à 2015 (- 8,7 %), indique une analyse des six observatoires des métiers de la communication auprès des membres de l'Arces de 2005 à 2017, réalisée par News Tank, à partir de la compilation des données, et publiée le 29/06/2017.

Cette analyse est menée tous les deux ans depuis 2005 auprès des membres de l'Arces. En 2017, 211 personnes ont répondu sur 413 personnes éligibles et sollicitées. Elles ont répondu via un questionnaire autoadministré sur internet en avril 2017. Il montre que 40 % des membres de la communication sont rattachés aux chefs d'établissement (stable par rapport à 2015), 26 % aux directeurs de la communication (+ 1 point) et 9 % aux responsables communication (pas de données en 2015).

Les salaires évoluent à la hausse et se situent entre 31 et 40 k€ pour 25 % des répondants, alors qu'en 2015, 26 % avaient un salaire entre 20 et 25 k€. A noter que sur ce point, l'Observatoire fait évoluer sa grille d'analyse. Jusqu'en 2015, les salaires sont recensés par établissement avec des fourchettes salariales larges. En 2017, il propose une vision globale, sans répartition par établissement, avec des fourchettes salariales plus précises pour élaborer une moyenne.

Parmi les autres éléments marquants de l'observatoire 2017 :

- les fonctions de directeur (26 %), de responsable (27 %) et chargés de communication (28 %) sont les plus représentées parmi les membres de l'Arces ;
- les membres de l'Arces travaillent majoritairement dans les universités (44 %) et les écoles d'ingénieurs (39 %) ;
- les femmes sont majoritaires (82 %).

Méthodologie

- 129 questions dont 23 questions ouvertes ;
- une comparaison systématique avec les résultats obtenus lors de la vague 6 de l'Observatoire (2015)

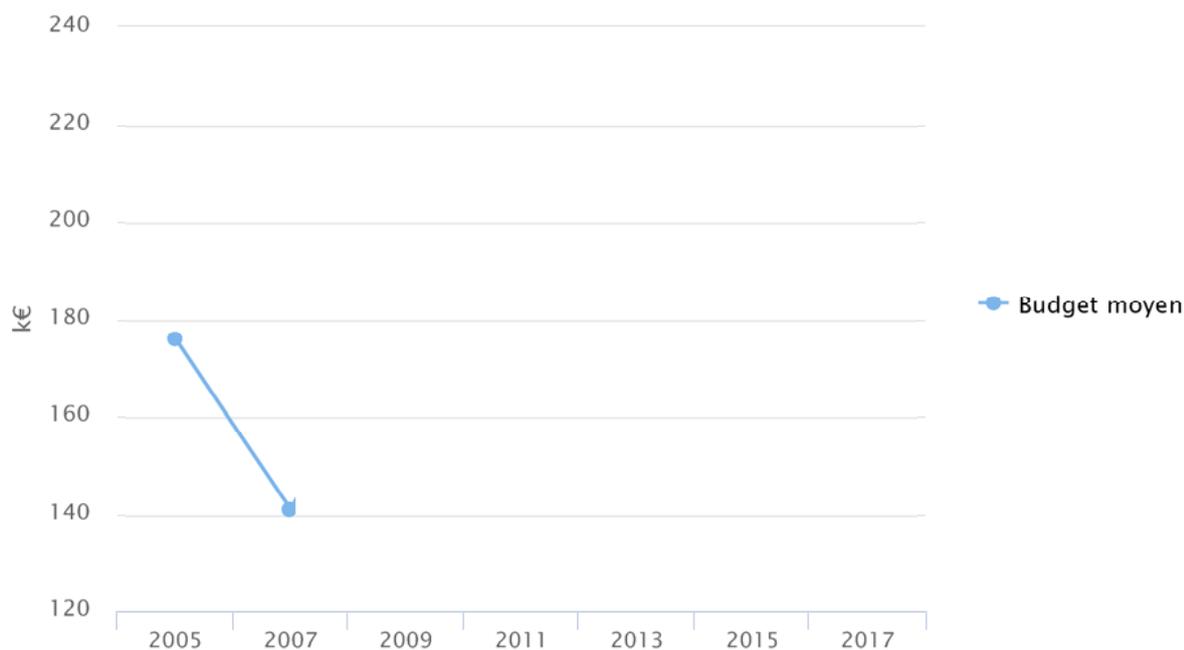
News Tank a par ailleurs compilé les données des six observatoires de l'Arces de 2005 à 2017 pour comparer les chiffres et mesurer les évolutions.

Place de la communication dans les établissements

Le budget

Les budgets moyens dans la communication se caractérisent par une grande fluctuation depuis 2009. Le pic se situe en 2015 à 218 K€. En 2017, il est en baisse, à 199 k€.

Evolution des budgets des services de communication

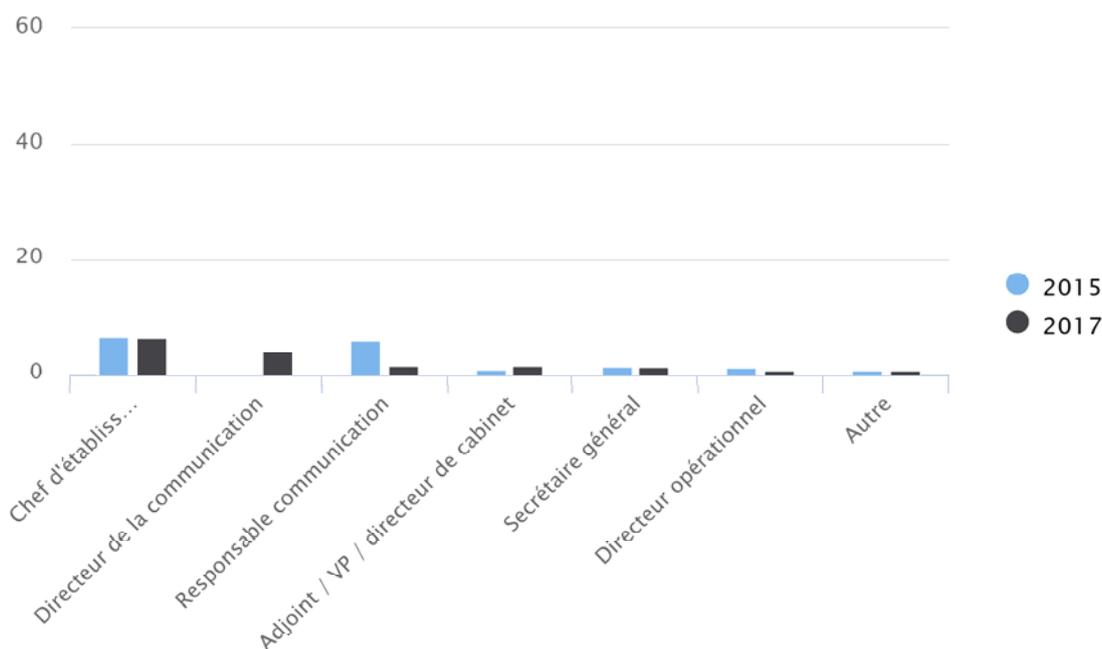


Sources : Arces

Rattachement de la communication

40 % des répondants dépendent du chef d'établissement (président, directeur), ce qui peut montrer le positionnement de la communication proche des fonctions de direction. En 2017, 26 % dépendent du directeur de la communication ou du responsable communication (9 %). 9 % sont rattachés à un adjoint, vice-président ou directeur de cabinet et 8 % au secrétaire général.

De qui dépendent les membres de l'Arces



Sources : Arces

Principales missions des services communication

Selon l'observatoire, les principales missions du service communication concernent :

- les relations avec la presse (75 %) ;
- la communication auprès des étudiants de l'établissement (69 %) ;
- la communication auprès du grand public (58 %) ;
- la communication auprès des prospects en France (39 %).

Fonctions et établissements

Des fonctions de chargé, responsable et directeur de communication

En 2017, les membres de l'Arces occupent principalement les fonctions de chargé de communication (28 %) ; de responsables communication (27 %) et de directeurs de la communication (26 %). Ces chiffres sont stables depuis 2015, même si on note une hausse du nombre de directeurs de la communication parmi les membres (+4 %).

Depuis 2005, les chargés de communication sont les plus représentés dans cet observatoire avec un pic en 2009 à 38 %. Depuis, cette tendance s'amenuise vers un plus grand équilibre entre les trois fonctions clés de la communication (chargé, responsable et directeur de communication).

Fonctions occupées par les membres de l'Arces



Sources : Arces

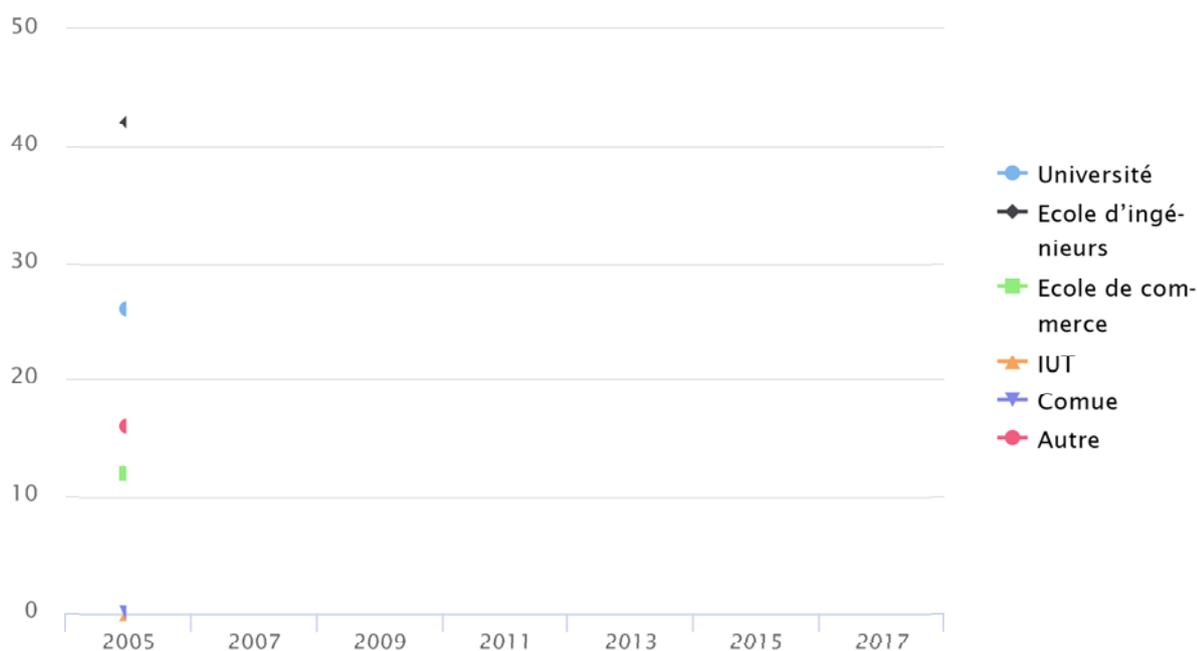
Universités et écoles d'ingénieurs fortement représentées

Les établissements les plus représentés depuis le lancement de l'observatoire sont les universités et les écoles d'ingénieurs, malgré une baisse pour cette dernière catégorie.

- Pour les universités, depuis 2009, leur part varie entre 39 et 44 % en 2017 avec une évolution à la hausse quasi constante.
- Pour les écoles d'ingénieurs, les taux sont plutôt à la baisse : le pic se situe à 45 % en 2007 et diminue progressivement (hormis un sursaut en 2015 à 39 %) pour atteindre les 30 % en 2017.

Les autres établissements sont faiblement représentés : 5 % dans une école de commerce, 4 % dans les IUT et 2 % dans une Comue.

Type d'établissements où travaillent les membres de l'Arces



Sources : Arces

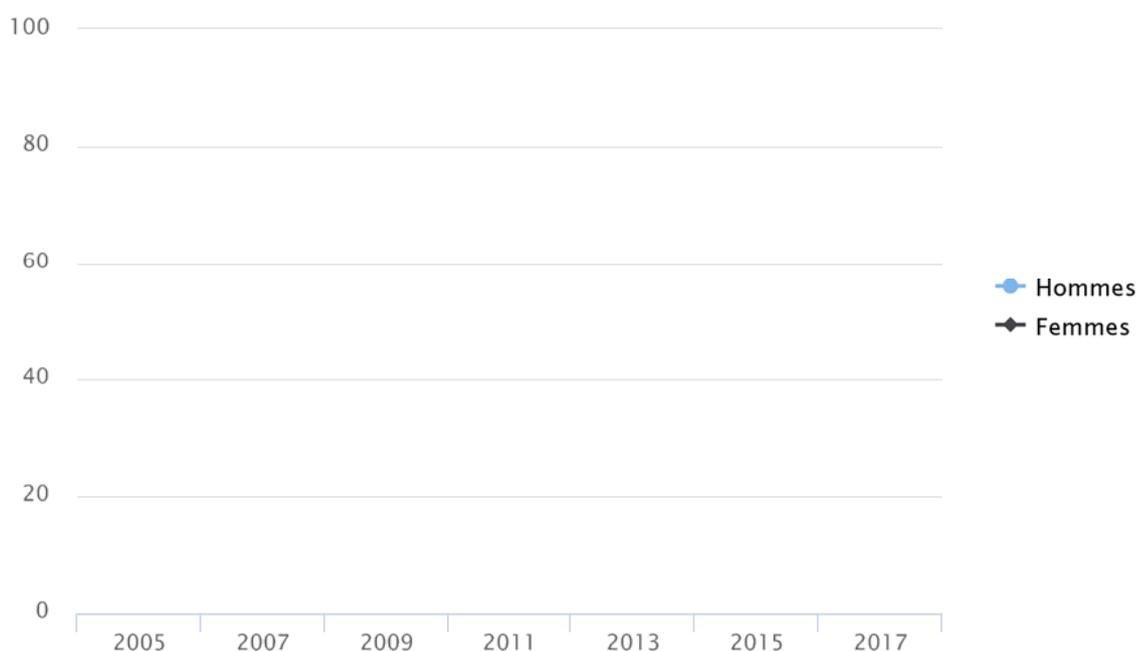
Sexe, âge et ancienneté

Très forte féminisation

L'observatoire des métiers de la communication montre également la très forte féminisation des métiers de la communication parmi les membres de l'Arces.

Depuis 2005, le taux de femmes tourne autour de 80 % des répondants, avec une baisse en 2007 (74 % de femmes) et le taux le plus haut se situe en 2015 avec 83 % de femmes. Pour 2017, 82 % des membres sont des femmes.

Part des hommes/femmes des membres de l'Arces



Sources : Arces

Une moyenne d'âge de 36 à 45 ans

Concernant l'âge, l'observatoire de l'Arces montre que 39 % des répondants ont entre 36 et 45 ans. Cette tranche est la plus représentée depuis le lancement de l'observatoire. Les moins de 30 ans représente 10 % des répondants, chiffre stable depuis 2015.

Le taux de répondants âgés de 46 ans et plus augmente depuis 2013 et passe notamment à 32 % en 2017.

Tranche d'âge moyenne des membres de l'Arces

Age des personnes dans les services communication des établissements de l'Arces



Sources : Arces

Moins de cinq ans en poste

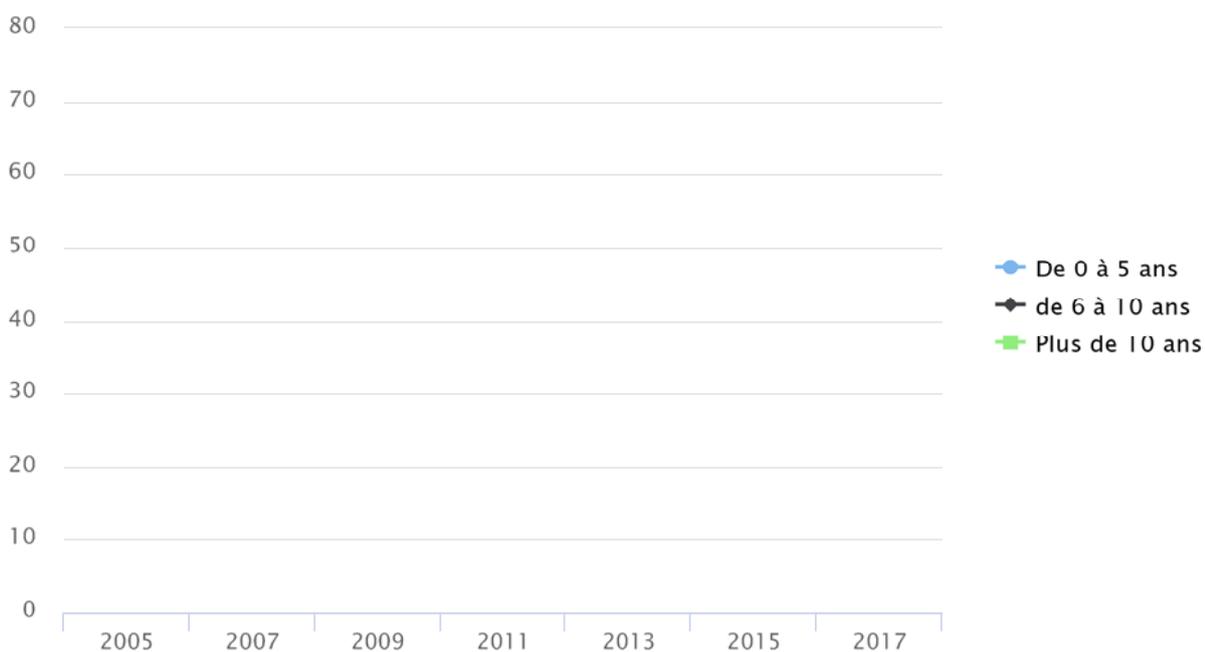
En 2017, 59 % des répondants sont dans leur poste actuel depuis moins de cinq ans. Ce chiffre est légèrement en hausse par rapport à 2015 (57 %) qui lui-même était fortement en baisse par rapport à 2013 (70 %).

Ces chiffres restent cependant assez stables depuis 2005 :

- En 2005, 64 % occupent un poste depuis moins de cinq ans ;
- en 2007 : 55 % occupent leur poste depuis moins de cinq ans ;
- en 2009, ils sont 63 % ;
- en 2011, 62 %.

Ancienneté des membres de l'Arces

Ancienneté dans les fonctions de communication



Sources : Arces

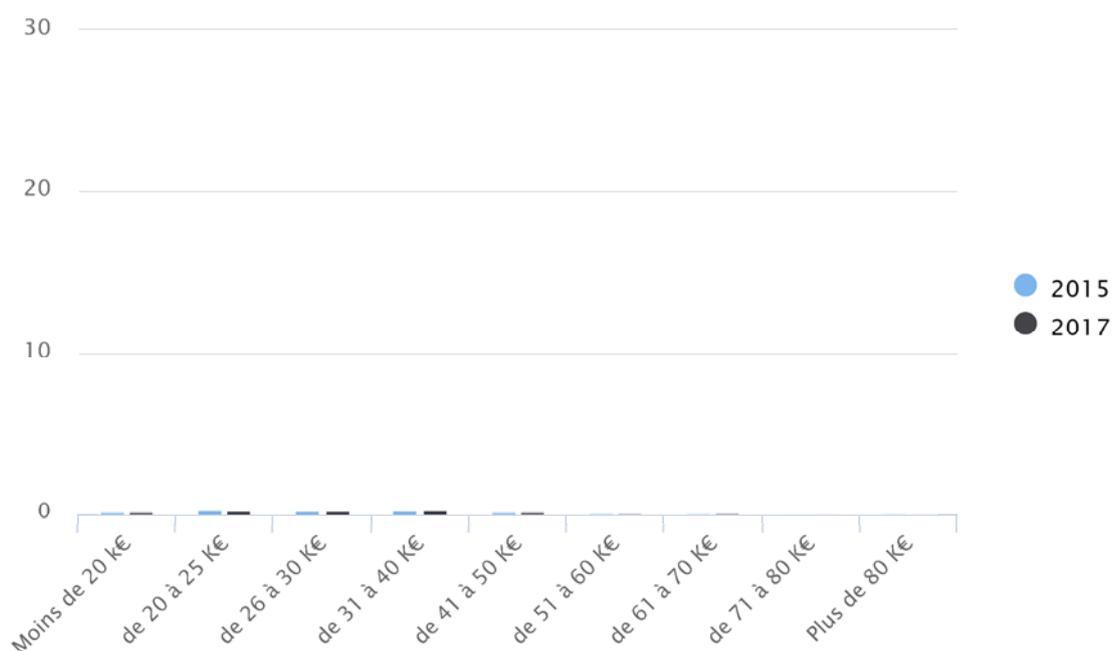
Salaires et formations

Une fourchette salariale en hausse entre 31 et 40 k€

25 % des répondants à l'enquête indiquent un salaire qui s'élève entre 31 et 40 k€ pour l'année 2017. En 2015, la fourchette majoritaire était plus basse : 26 % avaient un salaire entre 20 et 25 k€.

Les chiffres ne concernent que les années 2015 et 2017. Pour les autres années, les salaires étaient observés par type d'établissement et de manière moins détaillée.

Tranche de salaires moyens des membres de l'Arces



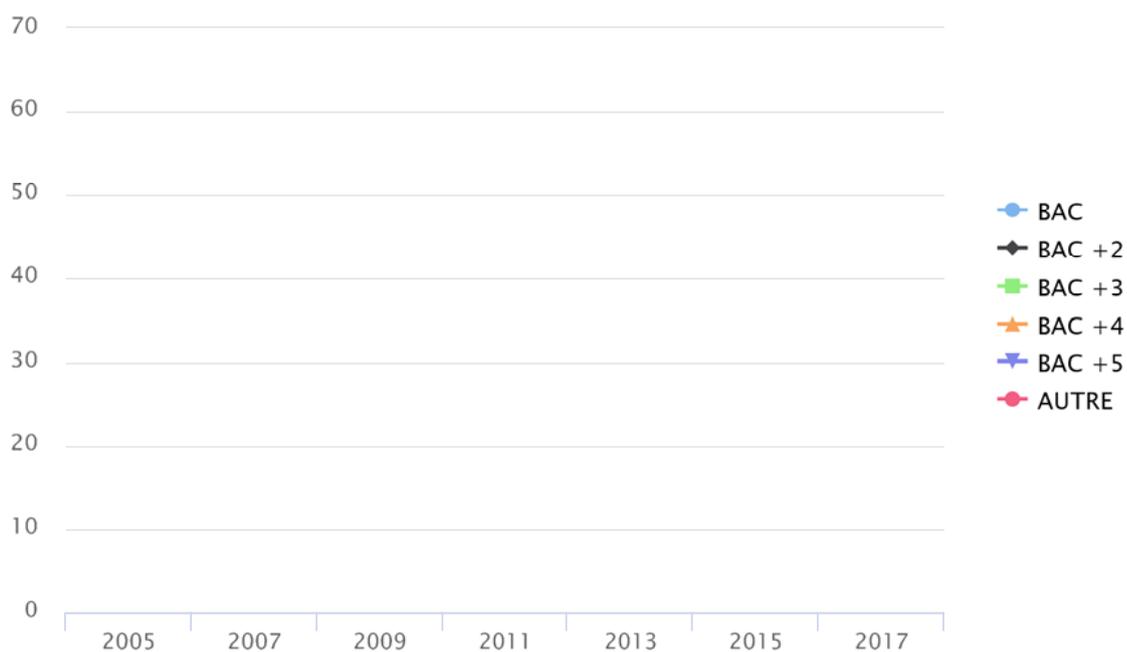
Sources : Arces

Une majorité de bac +5

Les diplômés de bac +5 sont largement majoritaires parmi les répondants, depuis 2005. Le taux évolue à la hausse depuis lors pour atteindre les 60 % des répondants en 2015, chiffres stables en 2017.

Les formations bac +4 sont à la baisse depuis 2011 et passent à 17 % en 2017.

Formations des membres de l'Arces



Sources : Arces

© News Tank 2017 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »